OLDEST BANK IN THE WORLD

Something of the History of the Bank of Naples.

Mr. Neville-Rolfe, our consul at Naples, gives an interesting account of the past history and present position of the Bank of Naples, which is, he says, the oldest bank in existence, for the Monte Vecchio of Venice and the Banco San Giorgio at Genoa, both founded in the twelfth century, have ceased to exist, as also the Bank of Barcelona, founded in the fourteenth century.

The Bank of Naples was founded in 1539, and is a state bank with a considerable capital to which no one lays any claim; in other words, it is a joint stock bank, but with no shareholders. When Charles V. went to take possession of the kingdom, his new subjects desired to receive him with becoming magnificence, and, therefore, contracted vast loans with the Jews against valuable pledges. These loans they were unable to pay, and to get rid of the difficulty his majesty banished the Jews from the kingdom. The Jews managed before their departure to sell the pledges to two Neapolitans at very easy prices; the new holders offered them to the original owners at a small profit, and they also offered further loans without interest on the old security. Some philanthropists stepped in and gave considerable gifts to the new enterprise provided loans without interest were made. In 1573 the bank was established on these lines, and was, in fact, a charitable pawnbroker. But by degrees its scope enlarged into that of a bank doing ordinary commercial business. In 1634 it had an income from government securities of £7,800, besides the capital necessary for carrying on its business. In 1685, in a commercial crisis, the government forced it to lend £11,900 for two or three years certain without interest. The result was a loss to the bank, and in a few years it was declared to be £56,000 in debt.

In 1691 it had recovered its position; but a series of frauds and losses amounting to nearly £100,000 crippled it again. In December last Signor Luzzatti proved to the chamber that the bank had recently lost £3,600,000, for a great part of which the branches at Genoa, Bologna and Milan are responsible. Nothing short of state interest can now save the bank, and Signor Luzzatti was anxious to incorporate it into a national bank of Italy on the lines of the Banks of France and England. This, however, met with very strong opposition in the Neapolitan provinces. It is proposed to issue government paper to the amount of 45,000,000 francs, which represents the bullion in the hands of the bank, and from the interest accruing to form a sinking fund to place the institution on a sound financial basis. The interest is fixed at 3½ per cent. net, instead of the normal rate of 4½; the holder of the paper will thus lose three-quarters per cent. in exchange for his government security, and the government will lose the same amount. Both parties would lose a great deal more were the Bank of Naples to stop payment.—London Times.

THE LOCOMOTIVE WHISTLE.

A Historic Railway Collision Was Responsible for Its Invention.

Here is the story of the evolution of the locomotive steam whistle: It was invented because of the destruction of a load of eggs. When the country roads were for the most part crossed at grade the engine driver had no way of giving warning of his approach except by blowing a tin horn. The horn was far from being sufficient warning. One day in the year 1833 a farmer was crossing the railroad track on one of the country roads with a great load of eggs and butter. Just as he came out upon the track a train approached. The engineman blew his horn lustily, but the farmer did not hear it. Eighty dozen eggs and 50 pounds of butter were smashed into an indistinguishable mass. The railway company had to pay the farmer the value of his butter, eggs, horse and wagon.

A director of the company, Ashland Baxter by name, went to Alton Grange, where George Stephenson lived, to see if he could not invent something that would give a warning more likely to be heard. Stephenson went to work, and the next day had a contrivance which, when attached to the engine boiler, and the steam turned on, gave out a shrill, discordant sound. The railroad directors, greatly delighted, ordered similar contrivances attached to all the locomotives. This has developed into the locomotive whistle as we know it.—Industrial World.

Mother's Guile.

"Mother," said Mrs. Smarton, "says the smell of stale tobacco makes her sick."

"Ah!" said Mr. Smarton, filling his pipe.

"So she has concluded, she says, that she will stay until she gets used to it, if it takes her all summer."—Indianapolis Journal.

—The principal theater in Havana, the Tacon, was built by convict labor.

HE RAISES MUSHROOMS.

Cultivation Successfully Undertaken in an Abandoned Mine.

That mushrooms can be successfully grown in coal mines has been proven, and a new industry has been established on the South side. Mushroom experts have held it impossible to grow the spawn in abandoned mines, although they have been successfully cultivated in caves and quarries for hundreds of years.

Henry Dietrich, says the Pittsburgh Commercial-Gazette, is a glass moldmaker by trade. He is an intelligent man about 50 years of age. In the rear of his house is an abandoned coal mine. More than two years ago he began the experiment of growing the spawn, and raised some choice mushrooms last year.

Mr. Dietrich has about 700 square feet of soil under cultivation in the dark passage. This he has boxed up, some in bunks, one above another. He has experimented with different varieties and is now engaged in trying to raise the little French mushroom, which is canned and used to such a great extent in restaurants and hotels, although the canned article is not nearly so palatable as the fresh mushroom.

Mr. Dietrich had great trouble in clearing out and draining the mine before he attempted to cultivate the mushroom. He put in sewer pipe to carry away the large flow of water, also the sewage from the hill above him, as most of the residences on Mount Washington are sewered into the abandoned mines.

The passageways in the mine are high enough to walk in, standing erect, and are about four feet wide. The temperature is the same the whole year, which makes the cultivation of the fungus so successful.

Mr. Dietrich showed the writer beds with the mushroom in various stages of growth, from the pinhead, as the first shoots are called, to the full grown, the latter creamy white with pink gills underneath. In these beds 2,000 pounds of the fungus were grown last year. The price averaged about 50 cents a pound, while during the Christmastide and midwinter it advanced to 75 cents a pound.

Manure had to be hauled into the mine in great quantities and mixed with earth. The water running continually in the mine cannot be used on account of the sulphur and other minerals which injure the growth.

Superintendent William Falconer, of Schenley Park, is an expert on mushroom growing. He made a report to the government on their growth, which the government adopted as its report, and is the standard for all mushroom growers. Mr. Falconer also wrote a book on the subject which is recognized as a standard work.

When Mr. Dietrich first attempted to raise the fungus in the mine, he asked Mr. Falconer's opinion on the subject. Mr. Falconer had never heard that mushroom growing had been successful in coal mines, and he did not give much encouragement as to the experiment. Mr. Falconer said he had heard that mushrooms had been raised successfully in abandoned quarries and other caverns, but not in coal mines.

He also said that growers of mushrooms were the most secretive people he had ever known. Mr. Falconer said that mushrooms must be eaten while the gills are pink. To do this they must be cooked the same morning they have been plucked. French canned mushrooms are like so much putty, without taste or any redeeming quality, while the fresh mushrooms, right from the field or bed, is a dainty of dainties.

Mr. Dietrich said he had not attempted to market his product in Pittsburgh among the hotels, as his neighbors took all he could raise. He had no intention of extending his beds, although at times he had a greater number under cultivation than at others. Mr. Dietrich said to his knowledge, and he had read everything he could on the subject, mushrooms had never been grown successfully in a coal mine before.

Remarkable Butcher's Feat.

Butchers' feats are forming a subject of some interest in the Meat Traders' Journal just now, and all seem to be eclipsed by the performance of a Cardiff butcher six years ago. It was at the Roath slaughterhouse, and a wager was made that Mr. H. Haggett, a Clifton street pork butcher, could not slaughter, scald, dress and carry away five pigs under the hour. He performed the feat in 32 minutes 45 seconds. Mr. Haggett had the five pigs killed and in the scalding tank in three minutes, which is believed to be the fastest time on record.

Automatic Fishing Reel.

A new fishing reel, which can be wound up without the necessity of turning a crank, has a toothed wheel on the reel shaft, into which meshes a curved toothed rod, lying parallel with the pole, the pressure of the hand on the bow forcing it against the pole and pushing the end backward, thus turning the reel to wind the line.

IN DOLLY MADISON'S DAY.

Washington Society as It Was in Olden Times.

Someone has been hunting up old records regarding society doings at the white house, and finds that Martha Washington founded what has in these days come to be known as the reception, an institution not known in the afternoon in the early days of the republic. Mrs. Washington received from eight to ten on Friday evening, the affairs being modeled on the drawing-rooms then known to the court of France. None was permitted to attend, says an old chronicle, except those who had high social and diplomatic rank, and "full dress was required of all who passed the ordeal of social inspection." At Mrs. Washington's drawing-rooms "Mrs. Morris always sat at her right hand, and at all dinners, whether public or private, the venerable Robert Morris was placed nearest the hostess." When Dolly Madison was wife of a president, in 1815, she was described as in the meridian of her life and beauty. Radiant and beautiful, she dispensed hospitality and exchanged courtesies with unrivaled grace. She looked and moved a queen. Her dress on one occasion is described as of yellow velvet, with garniture of pearls, and she wore an elaborate headdress of feathers, "a Paris turban, with a bird of paradise plume." One of her characteristics was that she never forgot a face.

It was the custom of the day to take snuff, and the beautiful Mrs. Madison acquired the habit by being too polite to refuse the frequently-offered box. When she was given a jeweled snuffbox for her own use she was diplomatically familiar with its service. "Her snuffbox," wrote a friend, "had magic influence; who could partake of the offered dainty and remain at enmity?" There was no lack of social splendor, and six horses were not considered too many in those days to convey a president and his family from one scene of festivity to another. There was a much closer line drawn in regard to rank than there is at present, in spite of the clever remark of a brilliant society woman of that day, that "the only rank in America was rank mutton." The effect of a social gathering was made more brilliant than it is by the dress of the men, who followed the style of the court of France. Imagine a "light-blue French coat with high collar, broad lapels and large gilt buttons; a double-breasted Marseilles vest, a nankeen-colored cassimere breeches, with white silk stockings, shining pumps and full lace ruffles on the shirt bosom and wrists, with a white cravat inflated with a 'pudding,' as it was called. A powdered wig and gold lace coat of ruby velvet was worn by another of the cavaliers of the first ladies of the land.

PRESIDENT'S BEARDS.

McKinley Shaves Himself—Gen. Arthur and Secretary Blaine.

Very few recent presidents, with the exception of Mr. Cleveland, have been without beards. Grant, Hayes and Garfield all wore them in varying lengths. Arthur wore side whiskers, with clean-shaven chin and lip; ex-President Harrison, a full beard, and Cleveland a mustache. McKinley and Bryan both have clean-shaven faces, and both shave every day. As President McKinley invariably shaves himself, the method of his operations has become somewhat famous among those who know him.

Gen. Arthur was the first president I knew to perform this part of his toilet for himself. He was engaged in this particular part of his toilet at his home in Lexington avenue, in fact, on that eventful morning when Secretary Blaine came up from Long Branch on September 20, 1881, to formally announce the death of Garfield, and the consequent elevation of Mr. Arthur to the presidency.

Gen. Arthur was upstairs at the time, shaving. Ex-Police Commissioner "Steve" French, and a number of intimates who had always clung to him, were entertaining Secretary Blaine in the parlor, awaiting the new president's appearance. The minutes passed and Mr. Arthur failed to appear. Finally one of the coterie hurried upstairs in great excitement. "Chet," he exclaimed, "why don't you hurry? Secretary Blaine is downstairs, waiting this half hour. You must not keep him a moment longer."

"Let him wait," replied Arthur. "I am president to-day, and the president never hurries while he is shaving."—Town Topics.

To Relieve the Eyes.

If the eyes get tired and red from keeping late hours or from long travel, lay upon the lids in the morning before dressing a soft white linen cloth that has been dipped in water as hot as you can bear it; when the cloth cools dip it in the hot water again. In half an hour your eyes will be free from all distressing sensation.

—Some people think they are conceding a great deal when they admit that they don't understand the ways of Providence.—Washington Democrat.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 52,568.—

Succession de veuve E. E. Bermudez.

PAR E CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, de l'Hon. F.A. Monroe, en date et signé le 23 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le

JEUDI, 1er JUILLET,

A 11 HEURES A. M.

AU No 54 et 56 RUE BARONNE.

Un lot de beaux meubles, ornements, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—comptant.

20 juin—20 27 29 30—juil 1

VENTE PAR LE CONSTABLE.

M. et Mme P. J. McColgan vs A. J. Thomas.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,779—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessy, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, (5me District), la propriété suivante décrite, à savoir—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'ilet No 98, borné par les rues Atlantique, Pacifique, Eliza et Evelina, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, Esq, voyer, daté le 7 mars 1849, lequel lot me sure trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent trente-trois pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire en mon bureau; Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY.

Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

20 juin—20 24—juil 1 8 15 22

PAR E. CURTIS.

Avocats, Attention!

Librairie de Livres de Loi de Valeur.

1200 VOLUMES.

Jeudi soir, 24 juin, à 7:30 P. M.

Nos 54 et 56 rue Baronne.

Sièges pour les Acheteurs en Vente.

- Rapports de la Louisiane complets.
- Federal Reporter.
- Rapports de New York.
- Rapports du Massachusetts.
- Actes de la Louisiane de 1804 à date.
- Journal de Palais complet, et des centaines d'autres ouvrages en français et en anglais.

Pas de réserve.

Conditions—Comptant.

Les catalogues seront prêts mardi, 15 juin.

E. CURTIS, Encanteur

20 juin—20 21 22 23 24

Succession de Mme Rebecca B Minton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,403—Division D—Attendu que Henry Ginder a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rebecca B. Minton décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 juin—20 25 29

Succession de Mme Wilhelmina Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 49,775—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore George Spitzfaden, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 juin—22 25—juil 1

Edward Conery jr. vs ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,730—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par William H. Byrnes syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

HOWE, SPENCER & COCKE, 501 Hennen Building.

22 juin—22 25 juil—1

Succession de Nicholas W. Woolverton, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,790—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et définitif présenté par Joseph Bauman, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

BENJ. ORY, Avocat.

22 juin—22 25—juil 1

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, MERCREDI, 21 juillet 1897, à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 18 juin 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" dans l'interdiction de John T. Brenford, No 42,890, les propriétés décrites ci-dessous:—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Laurel et Old Magazine, désigné par la lettre "A" sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, et mesurant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Old Magazine et une profondeur sur la ligne opposée de 147 pieds 3 pouces, de là 8 pieds vers la rue Old Magazine sur une ligne parallèle à la rue Félicité, de là 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité et parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1896 à être payées par le propriétaire actuel et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. B. Upton Esq notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 28—juillet 5 12 19 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District,

Portant le nouveau numéro municipal 5453 rue Levée ou Nord Peters.

Joseph Albrecht vs Theodose H. Dussau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 54 borné par les rues Peters (ou Levée), Flood, Delaronde et Andry, anciennement borné sur le côté de la rue Andry par la propriété de Albert Saulet, conformément aux titres de la dite propriété, ladite portion de terre étant désignée par la lettre B. sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, en date du 26 juin 1876, et aussi sur un devis annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 11 décembre 1876; laquelle dite portion de terre mesure cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de face sur la rue Levée ou Peters sur une profondeur de cent soixante huit pieds, trois pouces et quatre lignes sur le côté touchant au lot numéro six, à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent soixante-cinq pieds sur une profondeur de cent quarante-huit pieds et sept lignes sur l'autre côté à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent quinze pieds six pouces avec une façade sur ladite rue Flood de trente-deux pieds; ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux numéros onze et cinq et de parties des lots numéros quatre et dix.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et valuable Propriété dans le Sixième District,

Mesurant 302' 9" de face sur la rue Soniat, par 130' de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis, et Dryades, et 302' 9" sur la ligne intérieure

Avec bâtisses et améliorations.

Jos. M. Rosenthal vs Charles Le Sassier, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,746—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis, mesurant 302 pieds 9 pouces de face sur la rue Soniat, par 130 pieds de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis et Dryades, et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le divisant de la balance au dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25 juillet—2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District,

People's Bank of New Orleans vs William W. Washburn—No 53,278.

Mme Mary G. T. Stempel, gardienne, vs William W. Washburn—No 53 279.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept lots de terre avec les bâtisses et autres améliorations qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 53, anciennement ilet No 26, en dehors de la rue Water et borné par lesdites rues Water, Berlin et Milan et le fleuve Mississipi et lesdits lots étant désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds, plus ou moins, de face au dit fleuve Mississipi et la rue Water et s'étendant en profondeur du fleuve Mississipi à la rue Water. Ensemble aussi avec le moulin à scie, machines, outils et généralement tout ce qui y appartient sans exception ou réserve

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un îlet de terre de valeur dans le Sixième District.

Solomon Reinach vs Eric W. Talen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,975—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Ilet No 128 dans le Sixième District de cette ville borné par l'avenue Henry Clay, les rues Peter et Claiborne et la ligne de division de Bloomingdale et mesurant soixante quatre pieds dix pouces et sept lignes de face sur la rue Peter deux cent soixante pieds neuf pouces de face sur l'avenue Henry Clay, soixante-neuf pieds de face sur la rue Claiborne et deux cent vingt huit pieds de face sur la ligne de division de Bloomingdale; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelques manières en dépendant.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Francis Carran vs S. J. Kozareke.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nvelle Orléans, Lne.—No 34,629—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique le MARDI, 29 juin 1897, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, 3 vitrines, comptoirs, tabac, cigarettes, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY.

Constable de la Première Cour de Cité.

19 juin—19 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée du Premier District, connue par les Numéros Municipaux 1727 et 1729 rue Religieuse.

Mme Veuve Julia Cox vs John Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,303—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Céleste, St-James anciennement Jacob et St-Thomas et Chemin Félicité, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Religieuse, entre les rues Céleste et St-James (anciennement Jacob), sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, en date du 10 septembre 1832 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, anciennement notaire, le 20 juin 1869.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 mai—21 23 24 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Troisième District.

Vve P. Schneider vs Ernest V. Reiss et W. Morgan Gurley, sindic de E. V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Esplanade, et mesurant quarante-cinq [45] pieds deux [2] pouces de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de cent vingt [120] pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11 18 25—juillet 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le quatrième district.

Portant le nouveau numéro municipal 519 rue Sixième.

Joseph Schneider vs Mme E. C. McGraw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,642—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, désignée par le numéro cinq, de l'ilet B, compris entre les rues Sixième, St-Thomas, Washington et Livaudais, dans le quatrième district de cette ville. Ladite portion de terre mesure trente et un pieds un pouce et 3 lignes de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan par Paul C. Boudousquié, le 17 juillet 1868, et ladite portion de terre est composée de quinze pieds six pouces et quatre lignes du lot désigné par le No 23, et quinze pieds six pouces et sept lignes du lot désigné par le No 22 sur un plan dressé par Chas Crampon le 15 avril 1866 et déposé en l'et de de Joseph Cuvillier, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Second District.

Charles Mondelson vs New Orleans Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,915—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dressé par William De Young, architecte, le 17 mars 1862 et déposé comme référence dans le bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ledit ilet de terre mesurant (mesure anglaise) trente-et un pieds sept pouces et 2/8 de pouce de face à ladite rue Ste-Anne sur quatre vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

UN BANQUET POPULAIRE

—DE—

MILLE COUVERTS

Sera donné en l'honneur de M. le Consul de France, récemment nommé Chevalier de la Légion d'honneur,

Le mercredi, 14 juillet 1897

AUX FAIR GROUNDS,

Sous les auspices de la

Société Française du 14 Juillet.

Prix de la Carte, $1.50 y compris l'entrée à la fête.

Les dames et les enfants sont admis.

On peut se procurer des cartes du banquet, chez M. Rivoire président de la Société, 841 rue Royale et M. Puyau, secrétaire, 1028 rue St-Pierre.

6 juin—t 1 dm

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,674—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Erminia Wadsworth, administratrice de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 juin—16 19 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un site splendide pour batir dans le Premier District No 1047 rue Magasin, entre Poeyfarre et Calliope,

Et des tombes, voûtes et terrains dans les cimetières Girod, Métairie, des pompiers et autres cimetières, à l'encan.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

Vente en partage.

PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 15 juillet 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre la rue Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu dans l'affaire ci-dessus le 26 mai 1897, et signé le 1er juin 1897, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Propriétés foncières.

"1o Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Poeyfarre et Calliope, désigné par la lettre O, et mesurant 27 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot étant anciennement désigné par le No 24. Etant le lot acquis par le dit Thomas W. Bothick, de la N. O. Saving Institution par acte pardevant A. Hero, Jr. notaire, le 5 janvier 1880, au bureau de transferts, livre 112 folio 172. Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 1047 rue Magasin.

2o Une tombe dans le cimetière Girod: une tombe ou caveau dans le même cimetière; deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie.

Deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie; une tombe dans le cimetière des Pompiers: aussi des tombes et voûtes dans d'autres cimetières. Une liste déposée au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente pour les voûtes, tombes, etc.—comptant pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et hyp. du vendeur, transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.

12 juin—12 13 20 27—juil 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

Terre boisée et terre de prairie

Dans la Paroisse Vermillion.

A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne.

No 48,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI 22 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 15 juin 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Vermillion, en cet Etat, et une pièce de terre boisée et en partie terre de prairie, ne mesurant trois et demi arpents [illegible] Albert Cove, [illegible] par les terres de L. T. Briggs et au bas par les terres d'Albert C. Hebert, à l'Est par les terres [illegible] LeBlanc, à l'Ouest par les terres d'Edmunds Hunsberry, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent. Le dit morceau de terre est aussi connu et désigné dans l'arpentage des Etats-Unis comme la moitié Nord-Est de la moitié Est du quart Nord-Est et de la moitié Est de la moitié Est du quart Sud Est de la section 30, township 13, Sud range 3 Est.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du montant de l'adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de l'enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr, notaire.

17 juin—17 20 27—juil 4 11 18 22

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Esther Levi.

No 41,025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR BAUMGARDEN & STERN—L. L. STERN, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 13 mai 1897, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan—

PAROISSE EAST FELICIANA.

No 1. Une certaine portion de terre connue comme le "Rankin Tract" avant 435 acres plus ou moins, bornée au nord par les terres anciennement appartenant à T. D. Worthy, est par la rivière Comite, et ouest par les terres anciennement appartenant à T. D. Worthy.

2o Une certaine portion de terre connue comme le "Kelley Tract" avant 320 acres plus ou moins, situé, nord, de D. W. Pipes, est, par Wm S. Irvine et sud, par la terre de Isaac Bonyhill et B. D. Chaney.

Conditions—Comptant. Acte de vente par devant H. T. Garlet aux frais de l'acquéreur.

23 mai—23 juin 3 10 17 24

John A. Hubbard & Cie versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,634—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry C. Prevost, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 juin—15 19 24

Succession de Veuve G. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,658—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Stillman administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

ROBERT LEGIER, Avocat.

15 juin—15 19 24

Succession de Pierre Domingo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,105—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jacques Brugier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN, Greffier.

18 juin—18 23 27